FEMA Disaster Recovery Centers to Open in Lamoille and Caledonia County

Release Date: Août 9, 2023

Des centres de rétablissement après sinistre ouvriront à 8 h le 10 août à Johnson (comté de Lamoille) et à Danville (comté de Caledonia) pour aider les résidents du Vermont touchés par les violentes tempêtes, les inondations, les glissements de terrain et les coulées de boue de juillet. Le centre de rétablissement conjoint, une installation temporaire établie en partenariat entre la ville, l'État du Vermont et la FEMA, aidera les survivants à demander l'aide de la FEMA, à télécharger des documents et on y répondra aux questions en personne.

Horaires réguliers pour tous les centres de rétablissement : 8 h à 19 h sept jours sur sept.

Le centre du comté de Lamoille est situé à :

Northern VT University – McClelland Hall

131, College Hill Road

Johnson, Vermont 05656

Le centre du comté de Caledonia est situé à :

Danville School

148, Peacham Road

Danville, Vermont 05828

D'autres centres sont déjà ouverts à :

Waterbury Armory
294 Armory Drive
Waterbury, VT 05676

ASA Bloomer Building
88 Merchants Row, Suite 330
Rutland, VT 05701

Barre Auditorium
16 Auditorium Hill
Barre, Vermont 05641

Barton Memorial Building
17 Village Square
Barton, VT 05822

Springfield Health Center

100, River Street

Springfield, Vermont 05156

- Le centre de Springfield fermera temporairement à 17 h le 10 août ; il rouvrira à 13 h le 12 août.

Jamaica Fire Department

4017 VT-30
Jamaica, VT 05343

La FEMA déplace les centres de rétablissement après sinistre en fonction de l'endroit où ils sont le plus nécessaires. La FEMA travaille en étroite collaboration avec des partenaires étatiques et municipaux pour déterminer ces sites. Une fois qu'un emplacement commence à voir une baisse significative des visites, la FEMA et l'État coordonnent de nouveaux emplacements où le centre peut recevoir un public plus nombreux.

Tous les centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap et qui ont des besoins d'accès et fonctionnels et sont dotés d'équipements de technologie d'assistance. Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ou d'un interprète en langue des signes, veuillez appeler le 833-285-7448 (appuyez sur 2 pour l'espagnol).

Des représentants de la US Small Business Administration seront également au centre pour expliquer comment demander les prêts en cas de catastrophe à faible taux d'intérêt de la SBA pour les propriétaires, les locataires, les entreprises et les organisations à but non lucratif privées, et fournir des informations sur la reconstruction pour rendre les maisons plus résistantes aux catastrophes.

Il n’est pas nécessaire de se rendre dans un DRC pour demander l'aide de la FEMA. Pour postuler sans visiter un centre, appelez la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362, rendez-vous en ligne sur DisasterAssistance.gov ou téléchargez l'application FEMA. Si vous utilisez un service de relais tel qu'un service de relais vidéo (VRS), un service téléphonique sous-titré ou autre, communiquez-en le numéro à la FEMA lors de votre demande. La date limite pour demander une aide fédérale est le 12 septembre 2023.

La FEMA s'engage à garantir que l'assistance en cas de catastrophe est attribuée équitablement, sans discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, la nationalité, le genre, l'âge, la situation de handicap, la maîtrise de l'anglais ou la situation économique. Tout survivant d'une catastrophe ou membre du public peut contacter le Bureau des droits civiques de la FEMA s'il estime être victime de discrimination. Le bureau des droits civiques de la FEMA peut être contacté sans frais au 833-285-7448. Des opérateurs multilingues se tiennent à votre disposition.